

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Coordonnateur(rice) de développement de projets d'économie sociale et solidaire

- Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Coordonnateur(rice) de développement de projets d'économie sociale et solidaire* se propose de former des coordonnateurs dans le domaine de spécialité de la formation capables de tenir également compte des enjeux de développement durable. Elle confère aux étudiants des compétences en termes de diagnostic, de conduite de projet, de communication et gestion/management de petites équipes. Elle ambitionne de former des professionnels capables de soutenir une action en matière d'économie sociale et solidaire/développement durable de la phase d'élaboration du projet jusqu'à sa mise en œuvre la plus concrète. Les diplômés sont destinés à travailler dans le secteur associatif ou institutionnel. La formation comporte un tronc commun et trois parcours spécifiques ayant vocation à spécialiser les étudiants (intervention sociale, éducative et culturelle, Insertion par l'activité économique et développement des territoires et Eco-responsabilité et éducation à l'environnement). La licence est ouverte en formation initiale et en formation continue. Elle accueille les titulaires d'un baccalauréat +2, notamment venant de BTS ou du DUT.

Avis du comité d'experts

L'étendue des compétences que la licence se propose de faire acquérir implique une formation à caractère pluridisciplinaire. Chaque enseignement couvre en réalité de deux à cinq disciplines différentes (d'où peut-être l'impression de survol ressenti par les étudiants et évoqué au titre des points faibles par le dossier de présentation lui-même). L'étude des démarches sociologique et anthropologique et l'apprentissage de la méthodologie d'enquête préparent à l'élaboration d'un diagnostic. La formation à la conduite de projet, aux outils de communication et au management de petites équipes doit rendre opérationnels les diplômés. Pour chaque enseignement dispensé, les compétences réputées acquises au fur et à mesure du suivi de la formation sont assez clairement définies. L'offre d'enseignement entend ainsi entrer en adéquation avec l'objectif professionnel visé par les responsables de la licence professionnelle qui implique des compétences multiples. On peut regretter, néanmoins, que les disciplines sociologiques et anthropologique ne fassent pas l'objet d'enseignements qui leurs soient plus spécifiques alors que le cursus prépare à l'intervention sociale. Les intitulés des enseignements proposés suggèrent une formation qui permet surtout l'acquisition de compétences en termes de coordination de projet sans que l'on puisse saisir en quoi les étudiants bénéficient alors d'une formation pleinement axée sur l'économie sociale et solidaire et le développement durable. Le détail fourni des cours dispensés dans la formation ne permet d'identifier qu'une part très minoritaire des enseignements développant spécifiquement les aspects d'économie sociale et solidaire. Il n'y a que la définition des missions assurées dans le cadre de stages passés qui correspond clairement à ce type d'enjeux.

Il existe d'autres formations qui recoupent les domaines de la formation évaluée. On serait tenté de dire que la pluridisciplinarité rend la chose inévitable et que cette même pluridisciplinarité, en dépit des difficultés qu'elle peut soulever, constitue l'atout de cette licence professionnelle. Par ailleurs, elle articule bien formation initiale et formation continue. Un rapprochement avec l'Institut Régional Universitaire Polytechnique est évoqué pour la rentrée 2014 sans que les responsables de formation n'en précisent l'intérêt pour la licence. Le dossier de présentation donne des listes fournies d'organismes avec lesquels la formation a noué des liens. L'inscription de la formation dans son environnement socio-économique est satisfaisante.

L'équipe pédagogique est composée de huit enseignants-chercheurs (mais dont on ne connaît pas le statut précis) de diverses disciplines (principalement la sociologie) et de 21 intervenants extérieurs. Le dossier de présentation indique une répartition des attributions qui paraît à la fois assez pertinente et satisfaisante. Le niveau de compétence des intervenants extérieurs (chefs de service, directeurs) est en adéquation avec la formation et le type de fonction visé par les responsables de formation. On peut néanmoins regretter la sous-représentation des fonctionnaires territoriaux dans

l'équipe pédagogique. Le volume horaire confié aux intervenants extérieurs est important (322h30 contre 225h30 pour les enseignants de l'Université - PAST (professeur associé) compris). On est ici largement au dessus du minimum requis d'enseignements assurés par des professionnels dans le cadre d'une licence professionnelle. Les professionnels interviennent, pour des enseignements qui constituent le cœur de la formation. Ils sont présents dans l'encadrement des étudiants mais leur disponibilité relative de professionnels freine le fonctionnement du suivi pédagogique et de la réflexivité des intervenants par rapport à la formation. Ce dernier point est reconnu à deux reprises en tant que point faible de la formation par les responsables de la licence ce qui augure d'une volonté de remédier au problème. Enfin, un conseil de perfectionnement est institué et comprend des enseignants, des professionnels et des étudiants. Les décisions sont prises en tenant compte de l'avis des professionnels et des étudiants. Le dispositif est globalement satisfaisant.

Les effectifs sont relativement constants (entre 25 et 30 étudiants dont un nombre non négligeable d'étudiants en validation des acquis professionnels et personnels (VAPP), de 3 à 12 selon les années). Le dossier de présentation identifie, outre les étudiants issus de DUT et de BTS, des étudiants venant d'autres formations mais, il le fait sans plus de précision. On peut le regretter dans la mesure où ces étudiants sont majoritaires dans la formation). Le taux de réussite est satisfaisant mais variant de 76,6 % à 96 % selon les années, avec notamment de réelles possibilités de validation par les acquis de l'expérience (VAE), puisque c'est le cas de deux à quatre diplômés par année.

Le taux d'insertion apparaît assez fluctuant. En effet les résultats d'une enquête nationale présentés en annexe du dossier de présentation (avec un taux de réponse variant de 73 à 91 %) révèlent que pour les diplômés de 2009, 53 % de ceux qui ont répondu à l'enquête (soit 8 étudiants) ont un travail au 1^{er} décembre 2011 (avec par ailleurs, trois poursuites d'études et trois recherche d'emploi) - pour les diplômés de 2010, 81 % (soit 17 étudiants) de ceux qui ont répondu à l'enquête ont un travail au 1^{er} décembre 2013 (0 poursuite d'étude et trois recherche d'emploi) - pour les diplômés de 2011, 89 % des diplômés (soit 17 étudiants) ont un travail au 1^{er} décembre 2014 (ni poursuite d'étude ni recherche d'emploi). Le chiffre est en augmentation. Par ailleurs, sur une plus courte période, une enquête interne à la formation révèle que sur 27 étudiants ayant obtenu le diplôme en 2013 (ils étaient 30 au total), seuls 11 avaient un travail en mai 2014 (soit moins d'un an plus tard - 41%). Sept sont en poursuites d'études, quatre en service volontaire ou civique, deux en recherche d'emploi active et deux en recherche d'emploi active ou congé maternité. Le taux d'insertion est donc satisfaisant sur une période longue (30 mois) et assez satisfaisant sur une période courte (de l'ordre d'une dizaine de mois). Il faudrait peut-être disposer d'une mesure plus affinée et plus ventilée dans le temps. Il est indéniable que les emplois auxquels aboutissent concrètement les diplômés correspondent généralement à la thématique de la formation, comme le montre la liste fournie dans le dossier.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Les responsables du master sont tous des enseignants chercheurs (Centre Max WEBER). La formation a par ailleurs été établie en lien avec des enseignants-chercheurs développant une activité de recherche intéressant l'aspect développement durable. Il y a là une connexion avec le monde la recherche relativement limitée mais qui, pour une licence professionnelle, est largement satisfaisante.
Place de la professionnalisation	La professionnalisation découle de la place importante des intervenants professionnels dans la formation. Les parcours spécifiques ont pour vocation de spécialiser les étudiants et de transmettre ainsi des savoir-faire censés être opérationnels professionnellement.
Place des projets et stages	La formation impose un stage d'une durée de 13 semaines découpées en deux périodes : une première période de diagnostic suivi d'une seconde période consacrée à l'élaboration d'un projet à partir du travail de diagnostic. La formule est pertinente et la durée du stage suffisante. Pour chaque stage il y a deux formateurs référents et un tuteur de stage. Le stage donne également lieu à la rédaction d'un travail de recherche à partir des données relevées sur le terrain ce qui, là encore, apparaît pertinent. Un effort (annoncé) doit être produit pour renforcer l'adéquation des thématiques des stages avec les besoins des acteurs locaux.

<p>Place de l'international</p>	<p>La place de l'international est très faible. Peu d'étudiants étrangers sont accueillis et il n'y a pas d'étudiant de la formation envoyé à l'étranger. Mais des échanges Erasmus et une mobilité des professionnels sont annoncés.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>L'intégration en formation initiale se fait sur dossier puis sur entretien. L'intégration en formation continue recourt à la VAE et à la VAPP ; l'expérience professionnelle étant alors le cas échéant mise à profit dans le cadre de la définition du stage et du projet professionnel, elle est donc clairement valorisée et valorisable. Au titre de l'aide à la réussite, la formation propose également une mise à niveau des étudiants admis en formation continue qui est intéressante. Rien n'est en revanche prévu pour les étudiants en formation initiale.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'enseignement se fait en présentiel. Il laisse une large place à la formation continue. Il est adapté aux étudiants ayant des contraintes spécifiques (est spécifiquement évoqué le cas des étudiants malvoyants). Les étudiants ont accès au secteur des langues et à l'ENT (espace numérique de travail). La place du numérique n'est pas valorisée.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'information communiquée par les responsables de la formation est peu précise et peu claire relativement à la constitution et au rôle des jurys d'examen ainsi qu'aux modalités d'évaluation des étudiants (de façon très énigmatique, est évoquée une « mixité des évaluations favorisant le croisement des unités d'enseignement » qui laisse perplexe...).</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>La formation propose un « portefeuille » indiquant les compétences qui doivent avoir été acquises au terme de la formation. Le suivi de l'acquisition des compétences s'effectue uniquement à l'occasion du stage dont on a par ailleurs souligné la qualité. Les responsables de la formation admettent par ailleurs que certains étudiants manquent de confiance quant à l'acquisition de leurs compétences.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Les responsables de la formation témoignent d'une volonté réelle de suivre le devenir de leurs diplômés (enquêtes internes auxquelles répondent de nombreux diplômés). Il est néanmoins notable que les éléments d'information figurant dans le dossier de présentation n'est pas complètement éclairant du fait de l'emploi de sigles qui ne permettent pas d'identifier pleinement les emplois occupés par les étudiants sortant de la formation.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Un conseil de perfectionnement est mis en place et réunit professionnels, enseignants et représentants étudiants ainsi que les institutions partenaires. La composition est complète. Il prend des décisions tenant compte en particulier de l'avis de professionnels et des étudiants. Les membres du conseil échangent notamment sur l'organisation de la formation et les questions d'insertion professionnelle. Le dispositif mis en place est satisfaisant.</p>

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- La formule du stage en deux temps (diagnostic/projet) connecté à un travail de recherche, le tout bien encadré par l'équipe pédagogique
- L'importance du réseau tissé avec l'environnement professionnel
- L'apprentissage des outils du management public
- La mixité du public lié à la mixité du recrutement (formation initiale et formation continue)

Points faibles :

- Le suivi d'acquisition des compétences

Conclusions :

Les objectifs poursuivis par la formation paraissent présenter un intérêt réel mais ils ne sont pas complètement mis en valeur par un dossier qui à de nombreuses reprises se révèle assez abscons (souvent pour des raisons d'ordre rédactionnel), imprécis et incomplet. On relèvera par exemple, à propos du suivi des diplômés, que les éléments d'information fournis par les responsables de formation révèlent une réelle préoccupation quant au devenir des diplômés.

On peut néanmoins dire que la formation met à profit les apports des recherches développées par l'équipe d'enseignants-chercheurs ainsi que le réseau des professionnels (nombreux) qui interviennent pour communiquer aux étudiants le fruit de leurs expériences. Les professionnels sont largement associés à l'existence et à l'évolution de la formation. Mais peut-être que le suivi de l'acquisition des compétences mériterait d'être renforcé dès lors que, selon les dires des responsables de la formation, des étudiants sont « flottants » quant à la confiance qu'ils ont dans leurs acquisitions. Sur ces derniers points, il est notable que les responsables de la formation sont conscients du « flottement » et entendent y remédier.

Observations de l'établissement

Le Président

à

M. Jean-Marc GEIB

Directeur de la section Formations et diplômes

Rapport n° S3LP160009974

Licence professionnelle « Intervention sociale », spécialité « Coordonnateur (rice) de Développement de Projets d'Economie Sociale et Solidaire »

Monsieur le Directeur de la section des formations,

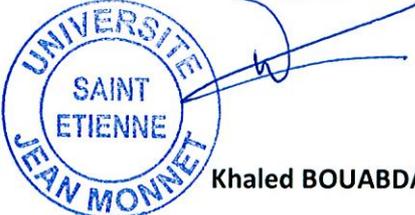
Je vous remercie pour l'évaluation que vous nous avez fait parvenir. Nous voudrions apporter les précisions et éclaircissements qu'appelle la lecture du rapport du HCERES.

Les experts recommandant de pallier «une sous-représentation des fonctionnaires territoriaux», nous nous emploierons à améliorer la mixité des intervenants professionnels notamment en direction des collectivités publiques, plus particulièrement la Région, de manière à faire appel à des élus, des techniciens et des responsables du secteur du développement de l'économie sociale et solidaire.

Une plus grande lisibilité des enseignements dédiés à l'économie sociale et solidaire et au développement durable sera assurée de sorte que la formation qui permet, selon les experts, davantage l'acquisition de compétences en coordination de projets, devienne plus équilibrée et complète.

Nous nous emploierons à apporter des améliorations aux points faibles soulevés dans le rapport et remercions les experts pour leur travail d'analyse. Le rapport du comité alimente d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagé à l'échelle du site.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.



UNIVERSITÉ
SAINT
ETIENNE
JEAN MONNET

Khaled BOUABDALLAH